

CLUB D'ESCRIME DE LA TOUR D'Auvergne

26 rue Buffault , 75009 Paris

Tel/Fax : 01 40 23 01 24

Métro : Cadet, N-D de Lorette, Le Pelletier, Richelieu Drouot

<http://www.escrime-ta.com>

E-mail : club@escrime-ta.com

SAISON 2019 – 2020

<u>Baby-Escrime</u>	<u>Enfants 1</u>	<u>Enfants 2</u>	<u>Enfants 3</u>
Samedi 11h00-12h00	Lundi 17h00 – 18h00	Lundi 17h00 – 19h00	Lundi 18h00 – 19h30
	Mardi 17h00 – 18h00	Mardi 17h00 – 19h00	Mardi 18h00 – 19h30
Pour les 4-5 ans	Mercredi 14h00 – 15h00	Mercredi 15h00 – 17h00	Mercredi 17h00 – 19h00
	Jeudi 17h00 – 18h00	Jeudi 17h00 – 19h00	Jeudi 18h00 – 19h30
Tarif unique 300 €	Samedi 14h00 – 15h00	Vendredi 17h00 – 19h00	Vendredi 17h00 – 19h30
		Samedi 15h00 – 17h00	Samedi 17h00 – 19h00

Débutants adultes

Lundi et mercredi 19h00 – 20h00

Adultes Loisirs

Lundi et mercredi 20h00 – 21h00

Entraînements adultes

Du lundi au vendredi de 19h00 à 21h30

Plus d'informations, questions fréquentes :

<https://www.escrime-ta.com/questions-frequentes/se-renseigner-s-inscrire-faq-page-40815>

Reprise à partir du jeudi 5 septembre 2019

- Pour les tireurs ayant leur propre matériel : cotisation annuelle à 515 €, payable en deux chèques pour les nouveaux inscrits, 315 € à l'inscription et 200 € encaissés fin janvier
- **Pour les enfants uniquement**, possibilité de cotisation avec prêt du matériel à 555 €, payable en deux chèques pour les nouveaux inscrits, 355 € à l'inscription et 200 € encaissés fin janvier.
A fournir également, un chèque de caution de 210 € pour la location du matériel, ainsi qu'un chèque de 15 € pour le lavage (si nécessaire), non encaissés et restitués au retour du matériel.

**Si vous percevez l'ARS (Allocation Rentrée Scolaire), ou l'AEEH, nous consulter.
Tickets-Loisirs (CAF) acceptés, ainsi que les coupons ANCV**

Pour tous, il est impératif de nous apporter un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'escrime en compétition ».